



Pour des jardins au naturel



Nos arbustes indigènes offrent de belles floraisons, ci-dessus le prunellier

La Province de Namur s'est engagée en faveur du maintien et du développement de la biodiversité dans les espaces publics dont elle s'occupe, notamment en rejoignant le **plan Maya et le programme Alterias**. Vous aussi, vous pouvez participer à cet effort collectif !

En Wallonie, en plus de l'abeille domestique, environ **350 espèces sauvages d'abeilles** et de bourdons jouent un rôle essentiel dans la pollinisation des plantes. Plus de $\frac{3}{4}$ des productions agricoles dépendent de la pollinisation effectuée par les insectes butineurs. Ces espèces sont de plus en plus menacées, essentiellement par l'utilisation importante de pesticides, la disparition d'habitats favorables et celle des fleurs sauvages, leur principale source de nourriture.

Ce printemps, la Province de Namur, dans le cadre de son engagement « Maya », a créé **une haie de 850 plants sur le site de l'école provinciale d'élevage et d'équitation de Gesves**. Par ailleurs, **16 ares de prés fleuris ont été semés chez des agents provinciaux**. Une abeille domestique butine de 2 000 à 3 000 fleurs par jour ! Un bour-



Un pré fleuri diversifié composé d'espèces indigènes

don peut aller jusqu'à 4 500 fleurs et une abeille sauvage atteindre 5 000 fleurs par jour. Pour faire vivre ces populations, les besoins en fleurs sont considérables. Toute plantation d'espèces mellifères, sous forme de haies, de vergers ou de prés fleuris, est utile. Il est nécessaire de varier les fleurs utilisées, car en fonction de leurs caractéristiques propres, les insectes visiteront des familles de fleurs différentes.

Il est également important de proposer **une période de floraison très longue, allant du début du printemps à la fin de l'été**. Ceci n'est possible qu'en mélangeant des espèces à floraison précoce avec des espèces à floraison plus tardive. Préférez les espèces indigènes, bien adaptées à nos climats et à nos insectes. N'hésitez pas à vous renseigner sur la composition des mélanges que vous achetez ainsi que sur les techniques de plantation de haies et de semis de prés fleuris. Ces derniers peuvent être mis en terre au printemps (avril-mai), mais aussi en automne (de septembre à mi-octobre).

De Maya à Alterias

Certaines espèces exotiques – les invasives – causent davantage de problèmes que les autres, car elles vont se disperser et proliférer de manière incontrôlable, au détriment des espèces indigènes. Plusieurs d'entre elles sont bien connues, comme la berce du Caucase, la balsamine de l'Himalaya ou la renouée du Japon. Mais elles ne sont pas les seules à provoquer des petites catastrophes environnementales.



L'ail des ours, une alternative indigène pour des parterres ombragés

tout aussi jolies, et en évitant de jeter les déchets verts dans la nature, dans les cours d'eau et sur les terrains vagues.

Notre flore indigène comprend bon nombre de plantes alternatives, de grand intérêt esthétique et ce, pour tous les types d'usages : parterres, couvre-sol, plantes grimpantes, arbustes, plantes aquatiques... La Province s'est engagée à lutter contre les espèces envahissantes, via le programme Alterias (alternatives aux espèces invasives). **Chacun peut conclure le même engagement**, à titre personnel, par des gestes simples... en choisissant des plantes alternatives,

Quelques liens utiles :

- Apiculture : www.cari.be
- Jardin sans pesticide : www.adalia.be
- Pôle de Gestion différenciée : www.gestiondifferenciee.be
- Nature au jardin : www.natagora.be
- Plantes invasives : www.alterias.be
- Prés fleuris : www.ecowal.be

Province de Namur
Cellule Environnement
environnement@province.namur.be
081 775 444